

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Septembre 2006

QUALIFELEC : Fort de 50 ans de fiabilité en première ligne, Qualifelec est le seul organisme français de qualification des entreprises de l'équipement électrique

Qualifelec

C'est l'association technique et professionnelle de qualification de l'équipement électrique, loi de 1901 sous tutelle des pouvoirs publics, mise en place en 1955 autour d'une organisation paritaire, qui compte aujourd'hui près de 8000 entreprises qualifiées reconnues pour leurs compétences, dans un ou plusieurs domaines d'activité.

Champ d'application

La qualification concerne des entreprises de l'équipement électrique qui interviennent notamment sur les marchés du bâtiment privé, les complexes industriels et les marchés publics. Qualifelec propose 23 indices de qualification, répartis sur 5 domaines :

- l'électrotechnique
- l'électrothermie
- les antennes
- l'éclairage public
- les courants faibles

Quelques chiffres

Sur les quelques 32 000 entreprises de ce secteur, 24% détiennent une ou plusieurs qualifications Qualifelec, validant ainsi les aptitudes de l'entreprise à exercer son métier dans une spécialité donnée. Ces entreprises qui représentent 43% des salariés de l'électricité, renouvellent à 95% leur qualification tous les 2 ans.

Petites ou grandes, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à en faire la demande. Parmi les petites, les entreprises de moins de 10 salariés représentent 65% des certificats en cours.

Fonctionnement

Qualifelec est un organisme paritaire indépendant structuré en 2 collèges, composé de représentants des organisations professionnelles d'installateurs, de



prescripteurs et de clients, dont les décisions sont prises paritairement tant au plan de la politique de l'organisme que pour l'attribution des qualifications.

Conditions d'obtention de la qualification Qualifelec

La qualification découle de la démarche volontaire de l'entreprise qui fait reconnaître son savoir-faire technique par un certificat de qualification Qualifelec d'une durée de 4 ans, révisée tous les 2 ans et qui valide :

- le professionnalisme des responsables
- la qualification du personnel
- la possession d'équipements et de locaux adaptés
- l'expérience et la qualité des références chantiers
- la connaissance et le respect des normes et textes réglementaires
- la couverture des risques par la garantie décennale ou biennale et l'assurance responsabilité civile professionnelle

Avantages pour les entreprises et leurs clients

- l'entreprise peut utiliser la marque Qualifelec sur ses supports de communication
- la sélection de l'entreprise par le client en est facilitée, en termes de temps, d'adaptation aux besoins, de garantie technique, de couverture assurance et de recours
- la liste des entreprises d'électricité qualifiées et référencées, est mise à la disposition du public et consultable, dans un annuaire papier ou gratuitement sur internet sur le site www.qualifelec.fr

QUALIFELEC

Note à l'éditeur :

Qualifelec, seul organisme français de qualification des entreprises et artisans de l'équipement électrique, a été créé en 1955 par le conseil supérieur de l'électricité, sous la forme d'une association loi 1901.

Il est composé des acteurs majeurs du secteur de l'équipement électrique :

- organisations professionnelles
- principaux clients

Qualifelec répertorie et classe toutes les activités liées à l'électricité dans chacun des métiers, permettant ainsi de valider le savoir-faire de chaque entreprise qui le demande dans sa classe correspondante.

Aujourd'hui près de 8000 entreprises portent la marque Qualifelec et peuvent être consultées sur le site www.qualifelec.fr.

Contact: Catherine Derenne-Tchakotine
8eme Communication - Head of Press Relations
Tel: 33(0) 1 46 49 87 15 - 33(0)1 46 49 87 19 – 33 (0) 6 72 71 56 00
[E mail cderenne@8emecom.com](mailto:cderenne@8emecom.com) – www.8emecom.com

